

TRANCHE 2019 - CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT 2015-2019

Le Maire rappelle que par délibération n° 376x14 du 18/12/2014 la commune a demandé au Conseil Départemental une subvention dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement de 5 ans pour la période de 2015 à 2019.

Par décision du 27/02/2015 de la commission permanente, le Conseil Départemental a approuvé la passation de ce contrat de 2015 à 2019 pour un montant total de 12 010 232 € sur une dépense subventionnable de 24 020 462 € HT et a voté la tranche 2015 de financement.

Lors de la commission permanente du 16/12/2016, le Conseil Départemental a approuvé l'avenant n°1 au contrat d'un montant de 19 912 175 € et a voté la tranche 2016 d'un montant de 1 498 650 € HT avec une subvention globale de 749 325 €.

La commission permanente du 15/12/2017, a donné lieu à l'approbation de la tranche 2017 d'un montant de 10 243 664€ pour une subvention globale de 5 121 832€ (avenant n°2).

La tranche 2018, avenant n°3, a été votée le 14/12/2018 par le Conseil Départemental à 923 100€, pour une subvention totale de 461 550€. Le montant du contrat a été modifié à 19 693 546€.

Le Maire indique par ailleurs que chaque tranche du contrat doit être soumise chaque année au conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant sans pouvoir réévaluer le montant total du contrat à la hausse.

La tranche annuelle 2019 s'élève à 6 089 550€ selon la répartition présentée dans l'annexe à cette délibération.

Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la tranche 2019 du contrat et son plan de financement tel que détaillé en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la programmation pluriannuelle des projets d'investissement 2015-2019 conformément au tableau joint en annexe d'un montant total de 19 693 546€
 - ADOPTE la tranche 2019 et son plan de financement
 - SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 50% soit 3 044 776 €
 - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.
- SE PRONONCE comme suit :
- POUR : 29
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Mai 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA

CONTRAT Départemental de Développement et d'Aménagement 2015 / 2019.
Phasage financier des opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global
Commune des Pennes Mirabeau

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnable (HT)					Total des dépenses subventionnables par projet (H.T.)	Subventions sollicitées auprès du Département						Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2015	2016	2017	2018	2019		2015	2016	2017	2018	2019	Total Département	Partenaires	Montant	Montant HT	%
Rénovation de l'Eclairage Public	904 759 €	1 000 000 €	441 000 €	490 000 €	95 931 €	2 931 690 €	452 380 €	500 000 €	220 500 €	245 000 €	47 966 €	1 465 846 €	MAMP	732 923 €	732 921 €	25 %
Réseau d'assainissement Zone commerciale de Plan de Campagne	124 214 €	10 521 €				134 735 €	62 107 €	5 260 €	0 €	0 €	0 €	67 367 €			67 368 €	50 %
Réalisation d'un bassin de rétention Bellepeire	30 000 €					30 000 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €			15 000 €	20 %
Réalisation d'une plaine sportive	58 738 €					58 738 €	29 369 €	0 €	0 €	0 €	0 €	29 369 €	MAMP	14 685 €	14 684 €	25 %
Requalification du Centre Victor Hugo	39 500 €	269 500 €	9 802 664 €	433 100 €	5 993 619 €	16 538 383 €	19 750 €	134 750 €	4 901 332 €	216 550 €	2 996 810 €	8 269 192 €	ETAT : 1 774 423€ MAMP : 3 125 000€	4 899 423 €	3 369 768 €	20 %
TOTAL	1 157 211 €	1 280 021 €	10 243 664 €	923 100 €	6 089 550 €	19 693 546 €	578 606 €	640 010 €	5 121 832 €	461 550 €	3 044 776 €	9 846 774 €		5 647 031 €	4 199 741 €	